

Réalisation du réseau de transport FTTH-D1 déploiement FTTH-D2

DOMAINE : Fibre optique
REF : FO-05-D1D2
MODE ORGANISATION : Présentiel
DUREE : 15 jour(s) / 105 heures
PUBLIC : Toutes personne souhaitant apprendre les techniques de déploiement et de raccordement de la fibre optique, salarié ou non,
PRE-REQUIS : Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler), être titulaire du CACES R486, habilitation électrique et AIPR, notions de câblage électrique, informatique ou télécoms
TAUX DE SATISFACTION : 94 %
TAUX DE REPONSE : 57 %
TAUX DE REUSSITE A LA CERTIFICATION : 100% (Mise à jour le 28/06/2021)
DATE DE MISE A JOUR : 29/06/2021

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Préparation à l'obtention de la certification RS 5183 « Réalisation et déploiement d'un réseau FTTH (câblage fibre optique et boîtiers de raccordement)

DESCRIPTION / CONTENU

Bloc de compétences n°1 :

- Notions de base sur la fibre optique
- Point sécurité sur voie publique et proximité des réseaux
- Lecture synoptique D1
- Lecture synoptique D2
- Règles d'ingénierie sur le tirage de câbles en immeuble
- Règles d'ingénierie sur le tirage de câbles en souterrain
- Règles d'ingénierie sur le tirage de câbles en aérien

Bloc de compétences n°2 :

- Pose et câblage des différents boîtiers de raccordement
- Technique de raccordement par épissure fusion
- Tirage de câbles en aérien et souterrain
- Équiper un point de mutualisation de zone
- Réalisation des différents boîtiers de raccordement
- Procédure de remontée d'information sur les fourreaux bouchés
- Vérification de fonctionnement du réseau optique

METHODE PEDAGOGIQUE

Formation en situation de travail
Création d'un réseau fibre optique fonctionnel aérien et souterrain.
Travail à la nacelle plateau et à l'aérostep

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

Soudeuse optique
Power Point
Book de câblage
Plateau technique
Photomètre
Réflectomètre

MODALITES D'EVALUATION

Epreuve pratique de câblage
Epreuve théorique type QCM
Remise d'un certificat de compétences

MODALITES ET CONDITIONS D'ACCES





Délais d'accès :

Pour les inscriptions par le compte personnel de formation (CPF) : Un délai minimum obligatoire de 11 jours ouvrés et incompressible est nécessaire entre la validation de la demande d'inscription par l'organisme de formation et l'entrée en formation.

Pour les inscriptions hors compte personnel de formation CPF : Un délai minimum obligatoire et incompressible de 72 heures est nécessaire entre la validation de la demande d'inscription par l'organisme de formation et l'entrée en formation.

Modalités d'accès :

Vous pouvez vous inscrire soit directement par téléphone au 02 52 19 22 22 ou sur le site : www.moncompteformation.gouv.fr ou sur le site du centre www.altus-developpement.fr

L'inscription sera validée sous réserve du nombre minimum d'inscrit à la formation. (minimum 4 et maximum 10 inscrits)

Informations pratiques : Effectif stagiaire : 4 à 10 personnes par session

Horaires : 9h-12h / 13h-17h

Accessibilité des locaux : Si un bénéficiaire a des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter l'action de formation.

Le centre de formation est accessible par les transports en commun (bus et tramway). Pour les stagiaires utilisant une voiture, il y a la possibilité de stationner sur le parking du centre. L'accès au centre s'effectue de plain pied.

Repas et pause : Nous disposons d'une salle de pause avec un distributeur à café (0,30€ par boisson). Depuis la crise sanitaire les repas du midi ne peuvent se prendre au sein du centre. Cependant il y a plusieurs possibilités de restauration autour du centre (voir livret stagiaire).

Adresse du centre : 146 rue Etienne Falconet 72100 LE MANS